

533.

108

URUFFE

(928 habitants. — à 43 k. de Nancy.)

Chef-lieu d'arr. Toul à 20 k.
 — *de cant.* Colombey à 13 k.
Bur. de poste. . Vannes.
Chemin de fer.
Route nation. . Vaucouleurs-Colom.
Route départ. . Vézelize à Vaucoul.
Maire. Bourguet.
Adjoint. Martin (Jules).
Curé. Petitgand (Etienne).
Instituteur. . . Gille.
Institutrice. . . Cosson Sr Se-Baune.

Monographie
de la commune d'Urusse.

Notice géographique

La Commune d'Oruffe appartient au Département de Meurthe-et-Moselle, à l'arrondissement de Coul et au Canton de Colombey-les-Belles. Elle est située dans la vallée de l'Aroffe, sur la route de Tancouleurs à Epinal, à 43 Kilomètres à l'Ouest-Sud-Ouest de Nancy, à 30 Kilomètres Sud-Ouest de Coul et à 14 à l'Ouest-Nord-Ouest de Colombey.

Les limites sont: Gibeauxmeix au nord; Tannus-le-Châtel à l'Est et au Sud-Est; Tagny-la-Blanche-Côte (Meuse) au Sud; Champougnay (Meuse) et Leprigny (Meuse) à l'Ouest.

Le territoire qui a 1305 hectares de superficie s'étend dans la vallée de l'Aroffe et de chaque côté sur les flancs de collines appartenant aux Argounes orientales. La terre végétale qui repose sur le calcaire, est formée par une graine composée de petits fragments de calcaire mélangés à une proportion variable



de sable argileux; dans le fond de la vallée cette graine donne des terres moyennes à 15 ou 20 p. 100 d'argile; sur les flancs des coteaux, elle donne des terres légères à 10 p. 100 d'argile; cette proportion d'argile diminue encore à mesure qu'on approche du sommet de ces coteaux qui pour la plupart sont friches ou couverts de forêts.

Le territoire de la commune est très accidenté. Plusieurs collines dont les sommets sont boisés en forment la partie orientale.

La côte de la voie de Fouz et la côte des Genièvres au nord-est; cette dernière est séparée de la précédente par la vallée de Birral.

Le Moyemout (moyen mont, à l'est qui est séparé de la côte des Genièvres par la vallée de la Deuille. La côte de Bulligny au sud-est qui est séparée du Moyemout par la vallée de Bouzouval et enfin la côte de Fosse qui a une pente très rapide du côté sud et sur le flanc de laquelle on aperçoit d'énormes roches.

C'est dans une de ces roches que l'on voit plusieurs excavations naturelles de quelques mètres de profondeur que l'on désigne sous le nom de « trous des fées ».

La partie occidentale est occupée par la grande vallée de l'Aroffe et par une côte élevée de la chaîne des Argonnez. Cette côte, sur laquelle se trouvent le fort dit « de Sagny-la-Blanche-Côte » et la batterie d'Uruffe, a sur la grande vallée une pente très rapide. On y remarque la petite vallée de Martinvaux et plusieurs ravins dont le principal est connu sous le nom de Créloup.

Les forêts communales d'une contenance de 609 hectares occupent du nord au sud la partie la plus orientale du territoire. Sauf la partie nord de ces bois dite « bois accusés » et qui provenant des anciens seigneurs de Tannes, faisait partie de la forêt du Grand Jure, les bois dits « patrimoniaux » ont de tout temps porté le nom de la commune d'Uruffe.

Deux ruisseaux: l'Aroffe et la Deuille

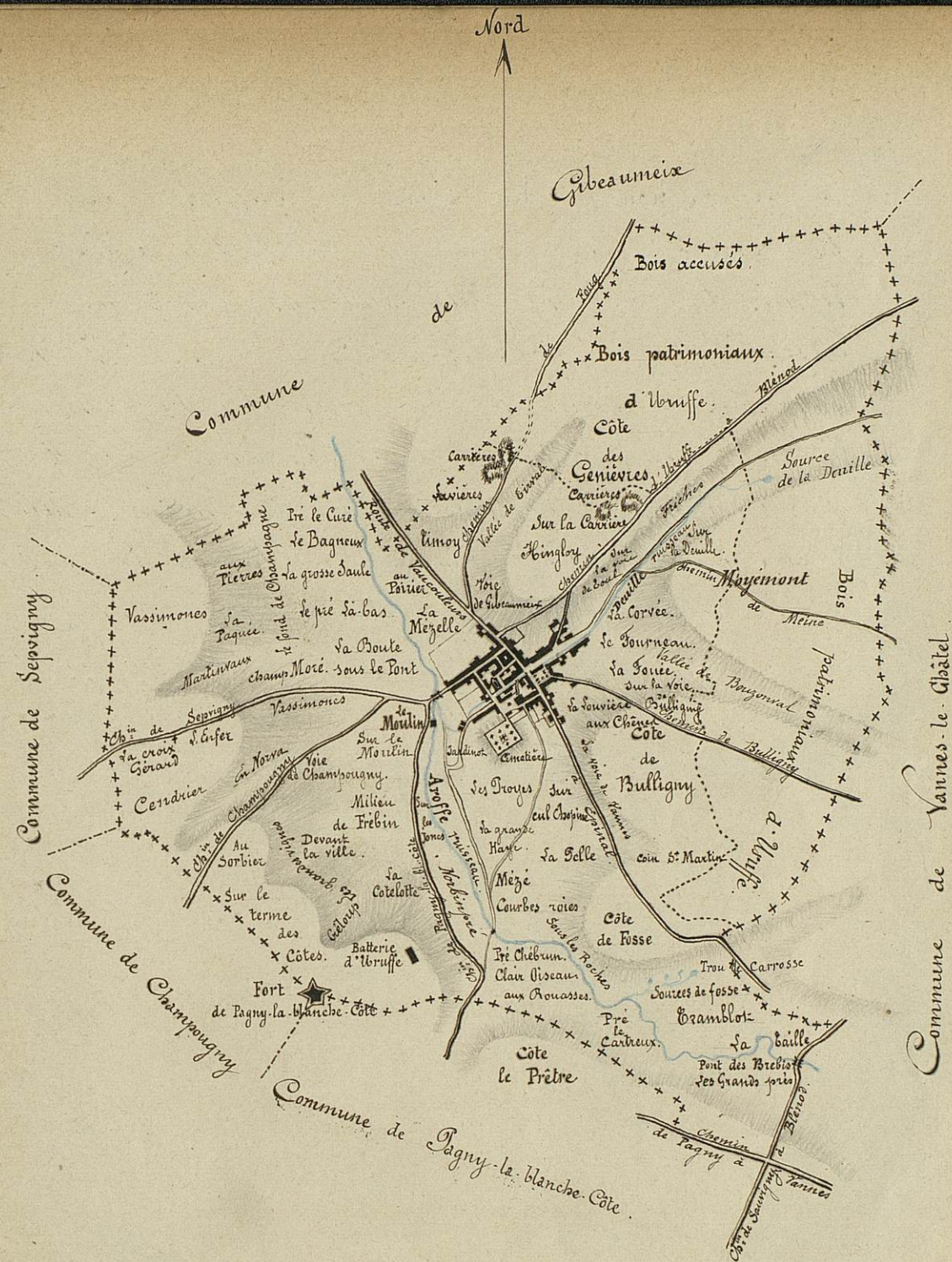
arrosent le territoire. On y rencontre aussi plusieurs sources : la source de la Deuille près de laquelle on a établi un bassin qui alimente les fontaines du village et qui donne naissance au ruisseau de ce nom, et les sources de Fosse dont les eaux se jettent dans l'Aroffe à peu de distance de leur sortie de terre.

Sous le rapport du morcellement des terres, le territoire se divise en six grandes sections qui elles-mêmes se subdivisent en un certain nombre de cantons dont les noms sont pour la plupart empruntés à quelque particularité topographique ou historique.

- 1: La section du village qui occupe à peu près le centre du territoire comprend le village et les jardins, le lieu dit le Château où se trouve le cimetière et le Jardinot.
- 2: La section de Champagne comprend tout le territoire compris entre le chemin de Champougny, le village et la route de Tancoulain.

C'est-à-dire toute la partie située au nord-ouest des noms de lieux dits, d'après le Cadastre sont : à la Mezelle, au Poirier, le Pré la bas, le Pré le Curé, ainsi nommé parce qu'autrefois le Curé en avait la jouissance, le Bagueux (endroit où l'on prenait les bains), la grosse saule, la Coutte sous le bout, le Champ Moisé, le fond de Champagne, la Paquée, aux Pierres, l'Esper, la croix Gerard, le Cendrier, Norva et les Fassimones (les Fassimones qui contiennent environ 31 à 40 hectares appartenaient autrefois au S. Benoît Cachedenier de Fassimont, Seigneur d'Uruffe. Le 28 octobre 1741 ce dernier cédait à la commune d'Uruffe des terres dont il est question moyennant un cens annuel et perpétuel de 25 bichets de blé et de 25 bichets d'avoine (mesure de Gondrecourt), mais en 1789 la commune cessa de payer le cens et resta en possession des dites terres malgré le procès qui lui fut intenté par le sieur François Hubert Simon de la Craiche, chevalier, conseiller du Roi, receveur des finances, époux de M^{lle} Marie Gabrielle Françoise Cachedenier de Fassimont).

- 3: La Section de la Deuille comprend tout le territoire situé au nord-est et à l'est depuis la route de Tancouleurs jusqu'au chemin de Bulligny. On y remarque les cantons ci après désignés: sur les lavières, limoy, Cival, Voie de Gibeauxmeix, sur la carrière, le Hinglory sur la Deuille, la Corvée, le Pournou, Vallée de Bouzourval, la Fouée et sur la voie de Bulligny.
- 4: La Section de la voie de Tannes s'étend au sud du village entre le Chemin de Bulligny et le Ruisseau d'Aroffe. Elle est formée des cantons suivants: la Souvière, aux chênes, sur la voie de Tannes, le Coin St. Martin, les Roys, sur cul chopine, la Grande Haie, la Pêle, Mézié, les Courbes roies et sous les roches.
- 5: La Section des Grands Prés qui comprend la partie sud du territoire est formée des cantons suivants: Fosse, le Gramblot, la Baille, les grands Prés, le Pré le Carreau, les Rouasses, au Clair Oiseau et le Pré Chebrun.
- 6: Enfin la Section de Trébin qui comprend les cantons suivants situés au sud-ouest du territoire entre le chemin de Champougny et le ruisseau d'Aroffe.



Sur le moulin, sur les joues, Norbinière
le Milieu de Frebin, sur la voie de Champougnay
Devant la ville, les grandes vignes, la Cotelette
Au Sobier et sur le terme des Coteaux.

Le Ruisseau d'Aroffe que l'on
appelle aussi « Deuil » et encore « Bommel »
traverse le territoire du sud-est au nord-ouest.
Il prend sa source non loin du Bourg de
Columbey, arrose les territoires de Barizey-au-Plain
de Saulxures-les-Tannes, de Tannes-le-Châtel,
il entre sur le territoire d'Uruffe en passant
sous le pont dit « des Brebis ». De ce pont
jusqu'au village d'Uruffe qu'il laisse sur sa
droite, le ruisseau coule dans le thalweg de la
grande vallée en décrivant quelques légères
sinuosités, il passe ensuite sous le pont
construit au bas de la grande rue du village
puis quitte le fond de la vallée et se trouve
situé à flanc de Coteau jusqu'au moment
où il entre sur le territoire de Gibeauxmeix.
Il arrose ensuite Gibeauxmeix, Rigney-S. Martin,
Rigney-la-Salle et se jette dans la Meuse
après un cours d'environ 25 kilomètres.

Dans la partie située sur le territoire de la Commune d'Uruffe, le ruisseau d'Uruffe a une largeur qui varie entre 4 & 5 mètres mais plus souvent 4 mètres aux endroits où ses berges sont bien conservées; sa profondeur normale est d'environ 0.^m80 en amont du pont d'Uruffe et de 1.^m en aval, il a une pente faible et peu variable.

Eous les ans au moment de la fonte des neiges et au printemps l'abondance des eaux est telle que le ruisseau déborde et inonde une partie de la vallée mais sans aucune conséquence fâcheuse.

Le Ruisseau dit « de la Deville » qui est un affluent du précédent, prend sa source sur le territoire d'Uruffe à 2 km environ au nord-est du village, dans le bassin de la fontaine de la Deville. Il coule dans une vallée qui porte le même nom et qui est située entre la Côte des Genièvres et le Moyemout, traverse le village d'Uruffe en longeant la rue dite du Ruisseau et se jette dans l'Uruffe près du pont d'Uruffe.

118
Son lit est peu profond environ 0.^m50 à 0.^m60, et sa largeur varie entre 1.^m et 2 mètres.

Il est fort rare de le voir déborder même aux époques des plus grandes inondations.

Sous le rapport du climat, Uruffe se trouve dans la mauvaise vallée (en patois, mauve vallée), c'est ainsi qu'on nomme la vallée de l'Uruffe probablement à cause du froid excessif de l'hiver et de la grande chaleur qu'on y supporte en été.

D'après divers documents recueillis dans les archives de la Commune, en l'année 1650 la population aurait été de 138 habitants en 1750 de 418 h; en 1793 de 500; en 1810 de 600; en 1841 de 799; en 1856 de 820; en 1866 de 869; en 1876 de 809 en 1881 de 938 et en 1886 de 804. Comme on le voit depuis 1841 le chiffre de la population d'Uruffe n'a pas sensiblement varié, si ce n'est en 1881 où les documents officiels indiquent 938 habitants. Cet accroissement était cause par le nombre des étrangers qui s'étaient fixés à Uruffe au moment des

travaux de construction du fort de
Pagny-la-Blanche-Côte.

Quant aux décès et aux mariages leur
nombre est peu variable : en moyenne 20 décès
et 5 mariages par année.

Les habitants d'Ureffe sont généralement
forts et bien constitués. Une partie de
la population se livre exclusivement aux travaux
des champs, l'autre partie, qui est très pauvre,
travaille presque toute l'année dans les bois.

Des pères de famille, des familles entières même
quittent le village plusieurs fois l'année et
pendant 2 ou 3 mois pour s'en aller travailler
dans des forêts très éloignées.

Population scolaire en 1885

École de filles : 124 ; École de garçons : 118

Population scolaire en 1862	Élèves de 3 à 7 ans	filles :	36
		Garçons :	41
	Élèves de 7 à 13 ans	filles :	48
		Garçons :	57
	Élèves de plus de 13 ans	filles :	36
		Garçons :	43

Population scolaire en 1887.	Élèves de 6 à 13 ans	filles :	46
		Garçons :	58
	Élèves inscrits aux registres matricules	École enfantine :	49
		École de filles :	50
		École de garçons :	59

Le sol d'Ureffe, assez fertile dans
la vallée, peu productif sur le flanc des
coteaux se compose d'un calcaire argilo-
sableux très perméable. L'assolement
est triennal mais sans jachères ; ces
dernières sont remplacées par la culture
de la pomme de terre. Les cultures se
succèdent donc dans l'ordre suivant :

1^{re} : Blé & seigle ; 2^{de} : Avoine & orge ; 3^{de} : Plantes
sarcles, légumes secs & prairies artificielles.
La culture des prairies artificielles n'est pas
assez étendue afin de pouvoir élever plus
de bétail, car l'engrais le plus convenable
est le fumier d'étable, surtout des bêtes
à cornes. Le plâtre est nuisible au sol.
L'assolement triennal est donc nuisible
car au lieu de jachères, on épuise le sol.

par la culture de la pomme de terre et les engrais manquent par suite du défaut d'élevage de bétail.

Selon les statistiques agricoles annuelles les principales cultures sont actuellement le blé (180 hectares environ), le seigle (5 hectares), l'orge (75 H^a), l'avoine (110 H^a), les pois et les lentilles (5 H^a), les pommes de terre (140 H^a), les betteraves & carottes fourragères (15 H^a), les prairies artificielles (25 H^a). Les vignes occupent environ 18 H^a & l'on compte à peu près 15 H^a de prairies naturelles donnant un fourrage de qualité inférieure.

Les produits que l'on obtient de ces diverses cultures sont loin de suffire aux besoins de la population, si ce n'est la pomme de terre qui intervient pour une bonne part dans l'alimentation et qui est l'objet d'un commerce assez important.

Le sol étant très léger, la culture y est facile : un bœuf ou deux chevaux sont suffisants pour traîner la charrue.

Les semailles et les plantations doivent

être faites aussitôt que la terre a été remuée par ce qu'elle se dessèche facilement. Quant au pâturage il n'existe aucun usage particulier qui le concerne; on a pour coutume de ne laisser pâturer les prairies qu'après la seconde fauche.

Les cours d'eau qui arrosent le territoire ne sont pas poissonneux; c'est à peine si l'on y rencontre quelques petits poissons tels que vairons; mais par contre le gibier est abondant sur le territoire, principalement dans les forêts. On y trouve: la perdrix, la caille, le ramier, la tourterelle, la bécasse le canard sauvage, l'alouette et autres petits oiseaux, le lièvre, le renard, le chevreuil, l'écureuil, le loup et le sanglier.

— Notice Historique —

Commune d'Uruffe. Population, 804 habitants.
De tout temps la commune a porté
le nom qu'elle porte encore aujourd'hui
et qui doit probablement venir de
Aroffe nom du ruisseau qui arrose son
territoire.

On n'a aucune donnée historique
concernant les origines de la commune
d'Uruffe. D'après certains renseignements
recueillis, le village fut brûlé au
moment de la guerre de Trente ans;
aussi les archives communales ne
contiennent-elles aucun document
antérieur à 1650. Jusqu'en 1790
Uruffe fit partie de l'ancienne
province du Barrois, de l'ancien bailliage
de la Marche et de la prévôté de Gondrecourt.
Lorsque la Constituante décréta la
division de la France en départements
subdivisés en districts, cantons & commune
Uruffe appartenait au département de

la Meurthe, au district de Coul et au
canton de Colombey-les-Belles. Depuis la
funeste guerre de 1870-71 qui nous ravit l'Alsace
et une partie de la Lorraine, Uruffe fait
partie du département de Meurthe & Moselle
de l'arrondissement de Coul et du Canton
de Colombey-les-Belles.

- I Monuments primitifs: niants.
- II Monuments Gallo-Romains: niants.
- III Monuments du moyen âge, de la Renaissance
& des temps modernes.

L'église bâtie à peu près au centre du village
est de construction récente, elle date de 1857.
L'ancienne, qui se trouvait au sud du village
et au milieu du cimetière actuel, avait été
réparée en 1763; mais on ne connaît pas la
date de sa fondation. D'après la tradition
des anciens de la commune, elle aurait été
élevée sur l'emplacement d'un ancien château
et, ce qui serait de nature à confirmer cette
version, ce sont les fossés qui, malgré divers
remblais sont encore apparents autour du
cimetière.

L'église est dédiée à St. Martin; elle a 41.^m 30 de longueur et 14.^m 38 de largeur dimensions prises à l'intérieur. Les voûtes, au nombre de trois sont portées par des piliers; elles sont en ogive; la voûte du milieu qui mesure 11.^m de hauteur sous clef de voûte est en briques tandis que les voûtes latérales qui mesurent 9.^m 30 sont en pierre.

Les fenêtres sont aussi en ogive avec vitraux modernes.

Les portes de l'église sont du même style; elles sont accompagnées de colonnes et n'ont qu'une seule ouverture; il n'y a pas de porche.

Le clocher, qui n'a été terminé qu'en 1874 est en pierre; il s'élève en avant de l'église sur une hauteur totale de 54 mètres la tour seule mesure 38 mètres.

Les cloches sont au nombre de trois et datent aussi de 1874. Voici leurs inscriptions.
Petite cloche. Fondue l'an 1874 pour la commune d'Uruffe. J'ai eu pour parrain Bourguet Albert et pour marraine François Marie. Étaient membres de la Fabrique M. M. Vataille Mansuy Président, Jancinelle Paul, François Auguste

Charles Mansuy & Vataille Jules.
Moyenne cloche. Fondue l'an 1874 pour la commune d'Uruffe. J'ai eu pour parrain Vataille Athanase, prêtre licencié en sciences physiques & mathématiques et pour marraine Liard Justine.

Audō Deum verum Plebem voco congreo
Clerum, Defunctos Floro postem Fugo festa
Recoro?

Grande cloche. Fondue l'an 1874 pour la commune d'Uruffe. J'ai eu pour parrain Bernard Michel fils et pour marraine Charles Adèle. M. Etienne Petitgand étant curé de la paroisse. M. M. Bernard Michel maire, Charles Mansuy adjoint, Martin Jules, Jacquemin Hector, Dousche Mansuy, Mourot Victor, Muler François, Claudel Jean Baptiste Laurent Victor, Bourguet Nicolas & Mercier Desiré Conseillers municipaux.

P. Rosier Martin, fondeur à Tricourt (Fosgerle).

Il y a dans la commune d'Uruffe une maison fort ancienne qui, malgré les récentes restaurations qu'elle a subies, dénote une ancienne maison de Seigneur. Elle fut la résidence jusqu'en 1677 de Jean de Tillierme

51
Chevalier, Seigneur d'Elhoff et de Dame Gabrielle
de Siloy & de Malory son épouse. Leurs filles
mesdemoiselles Anne de Gillesme de Siloy &
Anne Catherine de Gillesme de Malory y
demeurèrent ensemble jusqu'en 1694 époque à
laquelle la première se maria à Jacques
Félibert Seigneur du Breuil, Conseiller du
Roy, Résident de la ville de Chateau Chinnou.

La seconde y demeura seule jusqu'en 1737
époque à laquelle elle mourut. Depuis cette
époque elle passa à divers propriétaires et
aujourd'hui elle appartient à M. Gromaire.

Directeur de l'école normale primaire de
Nancy. La pièce la plus remarquable
et qu'on a laissée intacte est la cuisine
qui est complètement voûtée en pierre et
dans laquelle se trouve un manteau de
cheminée assez original; il avance en forme
de demi-cercle, d'une seule pièce et sans appuis,
et il est creusé en son milieu pour
communiquer au tuyau de la cheminée.

Il existe sur l'Aroffe, au bas du village
un moulin à eau connu sous le nom de
moulin d'Uruffe, mais qui a été transformé.

120
Aujourd'hui on y broie de la pierre blanche
provenant des carrières d'Uruffe et qui, ainsi
pulvérisée est employée par l'industrie du
verre sans avoir été préalablement transformée
en chaux.

On rencontre encore quelques croyances
ou superstitions, mais elles tendent à
disparaître de jour en jour. Ainsi par
exemple, on m'a cité les suivantes:

« Lorsque deux mariages se célèbrent le même
jour, un des couples sera malheureux toute
sa vie »

« Lorsqu'on inhume le vendredi, on dit qu'une
personne de la même famille mourra dans les
six semaines qui suivront. »

« Quand, pendant la messe du dimanche,
l'horloge sonne les heures entre les deux élévations,
une personne mourra dans la quinzaine » De
même lorsqu'un cierge s'éteint dans le même
moment, une personne mourra dans la
semaine suivante. »

« Quant on est treize personnes à la même
table, une d'entre elles mourra dans l'année. »

Légende du Trou de Carrosse. Un jour un
 voyageur suivait, dans un carrosse qu'il conduisait
 l'ancienne route d'Uruffe à Tannus-le-Châtel.
 Vers le milieu de la distance qui sépare
 ces deux villages, il fallait descendre la côte
 de Fosse, le chemin était rapide et le terrain
 d'un bas fangeux et très mouvant. Le
 cheval allait bon train, lorsque tout à
 coup au bas de la côte, cheval, carrosse
 & voyageur s'enfoncèrent et disparurent
 dans le sol sans que jamais on n'ait pu
 rien revoir. Depuis, à l'endroit de la
 mystérieuse disparition, jaillit une des sources
 de Fosse que l'on désigne encore quelquefois
 sous le nom de « Trou de Carosse ».

Aucun document relatif à
 l'histoire de la commune d'Uruffe
 ne se trouve dans les archives de la mairie.

L'Instituteur d'Uruffe
 Lully